

Ariane Ascaride porte plainte contre X pour harcèlement moral et harcèlement sexuel, après plusieurs lettres anonymes "épouvantables"

La comédienne a révélé être victime d'un ou plusieurs corbeaux depuis qu'elle joue son spectacle autobiographique "Touchée par les fées", dans lequel elle raconte le récit de sa vie et notamment avoir été victime dans son enfance d'agressions sexuelles de la part de l'un de ses frères.



La comédienne Ariane Ascaride au Festival du film de Rome (Italie) le 27 octobre 2023 (FABIO FRUSTACI / MAXPPP)

La comédienne Ariane Ascaride a porté plainte contre X cette semaine pour harcèlement moral et harcèlement sexuel, a appris jeudi 2 octobre France Info, auprès de son avocate, Marie Dosé. La comédienne est victime d'un ou plusieurs corbeaux depuis qu'elle joue son spectacle autobiographique « Touchée par les fées » dans lequel elle raconte le récit de sa vie, sa jeunesse et son parcours artistique. Elle y révèle notamment, pour la première fois, avoir été victime dans son enfance d'agressions sexuelles de la part de l'un de ses frères. Plusieurs théâtres dans lesquels Ariane Ascaride joue ce spectacle dans le cadre de sa tournée, ainsi qu'au moins un média et la comédienne elle-même ont reçu des courriers anonymes dans lesquels la comédienne est accusée d'être une menteuse et qui comportent des messages à connotation sexuelle ou sexiste.

« Je continuerai à jouer ce spectacle, envers et contre tout »

*« J'ai reçu beaucoup de lettres anonymes me décrivant, disant des choses absolument épouvantables, tout simplement parce que je fais ce spectacle-là », a confié la comédienne mercredi dans l'émission *Le Mag de la vie culturelle*, sur France Inter, se disant « harcelée », sans en dévoiler les motifs. « On s'attaque à ma personne, on dit des mensonges absolument épouvantables sur moi en tant que femme », mais « je tiens à dire que je continuerai à jouer ce spectacle, envers et contre tout », a assuré la comédienne.*

Les lettres ont *« forcément un lien avec ce qu'elle dénonce dans son spectacle »*, explique maître Marie Dosé, qui souligne *« la violence de la réponse donnée à la dénonciation des faits »*. *« Voilà ce qu'elle est en train de payer pour avoir raconté une agression »*, sans même avoir cité le nom de l'auteur des faits, ajoute l'avocate.